

**TROPHEE PORT FREJUS**

**2 et 3 avril 2022**

***REGLES d’ORGANISATION***

**PREAMBULE – MESURES SANITAIRES**

Sauf nouvelles mesures décidées par le Préfet du VAR le port du masque et le contrôle du passe vaccinal ne seront pas demandés.

1. **TROPHEE de PORT FREJUS : Ce qui change en 2022**

Depuis de nombreuses années, le TROPHEE de PORT FREJUS s’est déroulé scrupuleusement selon les règles de la FFV (Fédération Française de Voile). Ces règles imposent à tous les participants y compris les équipiers, l’obligation de posséder une licence FFV compétition et demande aux organisateurs un travail de vérification fastidieux. Au fil des années le TROPHEE de PORT FREJUS a perdu son esprit de fête et de convivialité. Nous constatons qu’une très grande majorité des adhérents de notre club se prive de cette manifestation, persuadée qu’elle n’est réservée qu’à quelques élites.

Le sondage effectué en novembre 2021 montre une forte demande pour des régates « conviviales » se déroulant dans un esprit amical, sans pour autant négliger la performance, pour passer d’agréables moments sur l’eau et préserver l’esprit sportif et festif du TROPHEE de PORT FREJUS. Pour cela les membres du Conseil d’Administration du Club ont décidé, pour cette année, d’ouvrir cette manifestation à tous, licenciés et non licenciés, pour ne priver personne de cet évènement.

1. **PROGRAMME**

Samedi 2 avril 2022, Place dei GALOUBET,

 9h00 - Accueil des participants. Café et viennoiseries

10h30 - Briefing, présentation du parcours de la première manche

13h00 - Départ de la première manche

18h00 - Apéritif sous le barnum de l’organisation

19h30 - Soirée festive au restaurant *(avec participation)*

Dimanche 3 avril 2022 Place dei GALOUBET

 9h30 - Accueil des participants. Café et viennoiseries

10h30 - Briefing, présentation des parcours des deuxièmes et troisièmes manches

13h00 - Départ des 2e et 3e manches

18h00 - Cocktail et remise des prix sous le barnum de l’organisation

1. **ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**
* Le TROPHEE de PORT FREJUS est ouvert à tous les voiliers habitables.
* Tous les participants doivent remplir un bulletin d’inscription
* Application du règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM)
* Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, norme CE, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5°-4°-3° catégorie de navigation ou équivalent.
* Les bateaux francisés devront disposer de l’armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
* Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
* Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs
* Les concurrents étrangers devront présenter un justificatif d’assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d’Euros
1. **FRAIS D’INSCRIPTION**

Les frais d’inscription au TROPHEE de PORT FREJUS sont fixés à :

* 20 euros pour les bateaux membres du club Yacht Club de Port Fréjus.
* 30 euros pour les bateaux non membres du club.
* Les frais d’inscription comprennent :
	+ la participation du bateau aux manches de navigation des 2 et 3 avril 2022
	+ Les cafés et viennoiseries lors des briefings du samedi et dimanche matin
	+ L’apéritif accompagné d’amuses bouches le samedi en fin d’après midi
	+ Le cocktail lors de la remise des prix
* Le samedi soir un diner avec une participation de 25 euros par personne est prévu. Le nombre de places au restaurant étant limité, il sera mis fin aux réservations dès le quota atteint. Les personnes souhaitant participer au diner du samedi soir peuvent réserver, dès à présent, les places par mail à florence.camescasse@gmail.com. Le règlement doit être réalisé par chèque au nom de Yacht Club Port Fréjus dès la réservation. ( *Boite aux lettres du club située près de la Capitainerie*).
1. **LES PARCOURS**
* Les parcours seront précisés le jour du briefing par le comité organisateur. L’annexe PARCOURS liste l’ensemble des parcours possibles.
1. **CLASSEMENT**
* Il est prévu un classement par manche et un classement général qui sera pris en compte pour la remise des prix.
* Il faut participer à au moins une manche pour être classé. Le calcul du temps compensé, pour l’équité des chances de chaque embarcation, sera fait selon le système de calcul handicap Osiris temps sur distance pour les bateaux, avec CVL.
1. **COMMUNICATION RADIO**
* Tous les participants doivent être en possession d’une VHF. Excepté en cas d’urgence, un bateau ne doit pas émettre de données vocales ou recevoir des données qui ne seraient pas disponibles pour tous les bateaux.
1. **DECISION DE PARTICIPATION**
* La décision d’un concurrent de participer à une manche ou d’y rester, relève de sa seule responsabilité. En acceptant de participer au TROPHEE de PORT FREJUS, le concurrent décharge l’organisateur de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).
1. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
* Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :
	+ Yacht Club de Port Fréjus – Capitainerie de Port Fréjus - 83600 Fréjus
	+ Mail : info.ycfrejus@gmail.com
	+ Tél : 06 11 17 92 05

**ANNEXE PARCOURS**

**Descriptif des marques de parcours :**

* Marque de départ : bouée cylindrique jaune Yacht Club de Port Fréjus
* Marque de parcours : bouée cylindrique jaune Yacht Club de Port Fréjus
* Marque de dégagement : bouée cylindrique jaune Yacht Club de Port Fréjus
* Marque arrivée parcours côtiers: bouée cylindrique jaune Yacht Club de Port Fréjus
* Marque arrivée parcours construits: bouée cylindrique jaune Yacht Club de Port Fréjus

**Positions des marques de parcours :**

* Bouée de la Chrétienne : 43°25’20 N / 6°53’70 E
* Bouée à l’Est des Sardinaux : 43°19’00 N / 6°41’50 E
* Bouée Emissaire Saint-Aygulf : 43°23’90 N / 6°44’70 E
* Bouée Banc de Fréjus : 43°22’90 N / 6°48’65 E
* Bouée île d’Or : 43°24’80 N / 6°50’60 E
* Bouée pointe de la Garonnette : 43°20’13 N / 6°41’80 E
* Lion de Mer : 43°24’40 N / 6°46’25 E
* Bouée du Mourrenègre : 43°21’55 N / 6° 45’60 E

**Parcours construits N° 1, N°2, N°3 et N°4**

Les parcours construits sont définis suivant les schémas N°1, N°2, N°3 et N°4

L’information du choix du parcours construit sera donnée par le comité.

Le parcours N° 4 est laissé à la discrétion du comité, selon les conditions météorologiques du jour et l’emplacement des bouées X, Y, Z sera indiqué lors du briefing.

Le LION de MER pouvant servir également de marque de parcours.

**Parcours N°5 (18.3 milles):**

**Pour ce parcours toutes les marques seront laissées à tribord**

Départ entre bateau comité et bouée jaune / Si pavillon D, bouée de dégagement / bouée de La Chrétienne / bouée Emissaire Saint-Aygulf / bouée jaune de départ / Lion de Mer / bouée Emissaire Saint-Aygulf / Arrivée entre bouée jaune et bateau comité.

**Parcours N°5 bis (15.6 milles)**

**Pour ce parcours toutes les marques de parcours seront laissées à tribord**

Départ entre bateau comité et bouée jaune / Si pavillon D, bouée de dégagement / bouée de La Chrétienne / bouée Emissaire Saint-Aygulf / Arrivée entre bouée jaune et bateau comité.

**Parcours N°6 (18.9 milles)**

**Pour ce parcours toutes les marques seront laissées à bâbord** (Excepté la bouée de dégagement qui sera précisée par le comité)

Départ entre bateau comité et bouée jaune / Si pavillon D, bouée de dégagement / bouée Est des Sardinaux / Lion de mer / bouée Emissaire Saint-Aygulf / Lion de mer / Arrivée entre bouée jaune et bateau comité.

**Parcours N°6 bis (14.6 milles)**

**Toutes les marques de parcours seront laissées à bâbord** (Excepté la bouée de dégagement quisera précisée par le comité)

Départ entre bateau comité et bouée jaune / Si pavillon D, bouée de dégagement / bouée Est des Sardinaux / Lion de Mer / Arrivée entre bouée jaune et bateau comité

**Parcours N°7 (13milles) :**

**Toutes les marques de parcours seront laissées à bâbord** (Excepté la bouée de dégagement quisera précisée par le comité de course)

Départ entre bateau comité et bouée jaune / Si pavillon D, bouée de dégagement à bâbord / bouée pointe de la Garonnette/ bouée du Mourrenègre / Lion de Mer / Arrivée entre bouée jaune et bateau comité.

**Parcours N°8 (13.7 milles) :**

**Toutes les marques de parcours seront laissées à tribord** (Excepté la bouée de dégagement quisera précisée par le comité)

Départ entre bateau comité et bouée jaune / Si pavillon D, bouée de dégagement / bouée de l’île d’OR / bouée Emissaire Saint-Aygulf / Lion de Mer / bouée Emissaire Saint-Aygulf / Arrivée entre bouée jaune et bateau comité.

**Parcours N°9 (16.2 milles) :**

**Toutes les marques de parcours seront laissées à tribord** (Excepté la bouée de dégagement quisera précisée par le comité)

Départ entre bateau comité et bouée jaune / Si pavillon D, bouée de dégagement / bouée de La Chrétienne / bouée Le Banc de Fréjus / bouée Emissaire Saint-Aygulf / Arrivée entre bouée jaune et bateau comité.